



## Séance du 10 décembre 2014 à 20h15

Présidence : M. Arnold Ottonin

### Ordre du jour :

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la dernière séance
3. Budget 2015
4. Démissions et élections
5. Informations de la Municipalité
6. Propositions individuelles
7. Contre-appel

L'ajout au point 4 « Démissions et **élections** » a été proposé d'entente entre la Municipalité et le Président du conseil. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

### 1. Appel

Effectif : 73 personnes  
Présents : 48 personnes

### 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> octobre 2014

Chaque membre ayant pris connaissance au préalable du projet du PV 09-2014, la lecture n'est pas demandée. Le PV est accepté à l'unanimité.

### 3. Budget 2015

M. Bernhard Büchler présente le budget.

Péréquation : Le fonctionnement du fond de péréquation est expliqué par M. Büchler, afin de préciser la manière dont l'argent est réparti entre les différentes communes.

Le fonds est alimenté par notre commune à hauteur de Frs 426'100.- qui correspond à 19 points d'impôt, soit Frs 546.- par habitant.

Notre commune retire du fonds :

- 1) Pour la couche de population : Frs 78'000.-, soit Frs 100.- par habitant.
- 2) Au nom de la couche de solidarité : Frs 231'800.-, soit Frs 297.- par habitant en raison de
  - a) notre point d'impôt par habitant est environ 30% inférieur à la moyenne cantonale.
  - b) notre taux d'impôt est 5 à 6 % supérieur à la moyenne cantonale.
- 3) Pour les dépenses thématiques, soit pour l'entretien des routes et comme participation aux frais des transports (déficit transports publics et transports scolaires). Cette participation est estimée à Frs 116'300.-, soit Frs 149.- par habitant. Malheureusement, les frais d'éclairage des routes et les transformations de l'éclairage public ne sont pas pris en considération dans ce calcul.

A noter que la participation de la commune à la facture sociale du canton représente Frs 380'000.-, sans que notre commune ait une quelconque influence sur ce montant.

Avec un total des charges de Frs 2'775'050.- et des produits de Frs 2'472'150.-, il en résulte un excédent de charges de Frs 302'900.-. La marge d'autofinancement pour le budget 2015, soit le résultat avant dotations aux réserves et amortissements, est négative de Frs 35'300.-.

Le rapport de la commission des finances est lu par M. Frank Bottini, suivi du vote. Le budget 2015 est accepté à l'unanimité.

#### 4. Elections et démissions

##### 4.1 Annonces de démissions

Mme Patricia Rigoli et M. Italo Mancianti ont adressé leur démission au Conseil général.

##### 4.2 Elections de 3 membres pour la révision du nouveau règlement du conseil général

Mmes Marianne Chenaux, Francine Raymondon et M. Marc Tille sont tous élus à l'unanimité.

#### 5. Informations de la Municipalité

##### M. Jean-Luc Agassis :

**Parcs :** Une initiative citoyenne provenant de 23 jeunes demandant la création d'un skatepark (aire de planche à roulettes) sur la place de basketball est parvenue à la municipalité. A titre informatif, une arche complète se chiffre entre Frs 25'000.- et 30'000.-. Au vu des travaux de la grande salle, et de l'installation d'un « Portakabin » pour les écoles, la place de basket ne sera pas disponible. De plus, le budget est bouclé, cette installation n'est donc pas réalisable pour l'instant.

**SDIS :** Un nouveau commandant a été nommé au 1<sup>er</sup> janvier 2015, il s'agit de M. Raymond Tschopp de Froideville.

2014 compte 6 départs et 6 arrivées sur un total de 56 personnes dont 3 femmes. La porte est ouverte aux volontaires, il n'y a pas de limite d'âge, l'appel est lancé.

##### Mme Marie-Claude Nusslé :

**Social :** La commune a reçu des invitations de la part du Kiwanis Club pour les personnes seules ou à faibles moyens durant les fêtes de Noël.

##### M. Laurent Chappuis :

**Ecoles :** 5 classes supplémentaires vont voir le jour à Cugy, occupées que par des enfants du quartier Es Cheseaux. 4 « Portakabin » sont prévus pour la rentrée 2015-2016 à Bretigny durant les travaux de la grande salle. La cafétéria à Bretigny peut accueillir entre 5 et un maximum de 12 enfants, sous la surveillance d'une personne.

La chantée de Noël des classes primaires a lieu demain à 18h00 au vieux collège.

**Déchets** : Un meilleur tri a été effectué en 2014, portant à environ 70% de couverture des déchets contre 65% en 2013. De nouveaux containers d'aluminium et fer blanc seront prochainement installés.

M. Pierrick Viguet :

**Bâtiments** : M. Viguet nous présente les plans du projet de la nouvelle grande salle. Une terrasse fermée, une salle pouvant accueillir 300 personnes, une cuisine et une salle pour l'UAPE, 4 classes d'école et une salle des maîtres sont prévus. Mise à l'enquête prévue pour février-mars 2015.

M. Urs Lauper :

Remercie les membres du Conseil général pour l'année écoulée. Il remercie également tous les employés communaux, ainsi que la municipalité pour leur travail effectué. Il conclut par souhaiter de belles fêtes de fin d'année à toutes les personnes présentes et les invite à partager le verre de l'amitié à l'issue de la séance.

## 6. Propositions individuelles

M. Arnold Ottonin communique que des séances d'informations se tiendront les 10 et 12 février prochains à Beaulieu concernant le projet du futur centre sportif de Malley. Le conseil aura à se prononcer sur la participation de notre commune au déficit de ce projet. Un courrier sera adressé à chaque membre par le secrétariat de Lausanne Région.

La prochaine séance du conseil aura lieu le 10 juin 2015. Une séance extraordinaire est à prévoir, mais reste à confirmer, en février.

Il remercie vivement toutes les personnes des commissions pour leur travail accompli et notamment MM. Roger Ammann et Ronald Bovay pour leur implication active dans le projet de fusion.

M. Ottonin remercie les membres de faire un bon accueil concernant les prochaines places de commissions à repourvoir.

M. Ernest Götz demande si une mise à jour du panneau d'information (carte du village) est prévue, car il est désuet.

M. Lauper répond que la question a été discutée en municipalité et qu'ils attendaient que des nouvelles constructions voient le jour.

## 7. Contre appel

Il est procédé au contre-appel.

La séance est levée à 21h10

Le Président



Arnold Ottonin



La Secrétaire



Anne-Claire Racine